

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (liquide de refroidissement - lubrifiantes) .

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

WINTERSTEIGER AG

Rue : Dimmelstrasse 9

Code postal/Lieu : A - 4910 Ried im Innkreis

Téléphone : +43 7752 919-0

Telefax : +43 7752 919-52

Contact pour informations :

www.wintersteiger.at, sports@wintersteiger.at

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INRS : Tél. d'urgence : 01 45 42 59 59 INRS / ORFILA.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°6362) :

+33 (0)3 83 32 36 36.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Catégorie 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Fluide de base et des additifs (concentré d'usinage).

Composants dangereux

2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486482-XX ; N°CE : 203-049-8; N°CAS : 102-71-6

Poids : $\geq 1 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

2,2'-MÉTHYLIMINODIÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488970-XX ; N°CE : 203-312-7; N°CAS : 105-59-9

Poids : $\geq 1 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne)

Poids : $\geq 1 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Eye Irrit. 2 ; H319

Poly-Quarternärammoniumchlorid ; N°CE : 608-578-1; N°CAS : 31075-24-8 (M Chronic=10)

Poids : $\geq 0 - < 1$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau et savon .

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Troubles respiratoires , Maux de tête , Vertiges , Nausée .

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Jet d'eau pulvérisée , Mousse , Poudre d'extinction , Dioxyde de carbone (CO₂) , Sable .

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit .

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂) , Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre , Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à un apport d'air frais.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Recueillir mécaniquement. Evacuation: voir paragraphe 13 .

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. (Dangers pour la santé : Aucune) . Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Veiller à un apport d'air frais.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: génération/formation d'aérosols , ventilation insuffisante , aspiration insuffisante .

Mesures de protection

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux d'emballage

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Zinc

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Eliminer en observant les réglementations administratives. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Conseils pour le stockage en commun

Possibilité de réactions dangereuses : Agent oxydant .

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Ne pas stocker à des températures de moins de : 0 °C .

Température de stockage recommandée : 5 °C - 40 °C .

Protéger contre : Protéger des radiations solaires directes. Conserver à l'écart de la chaleur.

Stabilité au stockage : 12 mois (5 °C - 40 °C) .

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger : génération/formation d'aérosols Valeur seuil : 20 mg/m³ .

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Remarque

Contient d'amine monoéthanol en forme fixé; CAS-No. 141-43-5, Valeur maximum: 2,5 mg/cbm air.(F)

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Protection yeux/visage

Mesures de protection supplémentaires pour les yeux : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués Temps de pénétration (durée maximale de port) : 4 heures (NBR (Caoutchouc nitrile) , Epaisseur du matériau des gants : 0,4 mm) . Voir les informations fournies par le fabricant.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

une protection respiratoire.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

liquide

Couleur : jaune

Odeur

douce

Données de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	100 °C	
Densité :	(20 °C)		1,08 g/cm ³	DIN 51757
pH-Wert :	(20 °C / 2 Pds %)		9,3	
Viscosité cinématique:	(20 °C)		8 mm ² /s	DIN 51562

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone. aldéhydes. Cétone , Oxydes de soufre , Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL ; N°CAS : 102-71-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	6400 mg/kg
Paramètre :	DL50 (2,2'-MÉTHYLIMINODIÉTHANOL ; N°CAS : 105-59-9)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	= 4680 mg/kg
Paramètre :	DL50 (Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne))
Voie d'exposition :	Par voie orale

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

Espèce : Rat
Dose efficace : 1260 - 4000 mg/kg
Paramètre : DL50 (Poly-Quarternärammoniumchlorid ; N°CAS : 31075-24-8)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : 1951 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL ; N°CAS : 102-71-6)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 (2,2'-MÉTHYLIMINODIÉTHANOL ; N°CAS : 105-59-9)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : = 5990 mg/kg
Paramètre : DL50 (Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne))
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 (Poly-Quarternärammoniumchlorid ; N°CAS : 31075-24-8)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 2000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne))
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 5 mg/l
Temps d'exposition : 4 h
Paramètre : CL50 (Poly-Quarternärammoniumchlorid ; N°CAS : 31075-24-8)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 2,9 g/m³
Temps d'exposition : 4 h

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. (Dangers pour la santé : Aucun(e) n'est connu(e).)

Sensibilisation

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL ; N°CAS : 102-71-6)
Espèce : Daphnie
Dose efficace : > 100 - 1390 mg/l
Temps d'exposition : 24 h
Paramètre : EC50 (2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL ; N°CAS : 102-71-6)
Espèce : Algues
Dose efficace : > 100 - 216 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Paramètre : EC50 (2,2'-MÉTHYLIMINODIÉTHANOL ; N°CAS : 105-59-9)
Espèce : Daphnie
Dose efficace : = 233 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 (2,2'-MÉTHYLIMINODIÉTHANOL ; N°CAS : 105-59-9)
Espèce :	Algues
Dose efficace :	= 37 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Paramètre :	EC50 (Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne))
Espèce :	Daphnie
Dose efficace :	= 460 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 (Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne))
Espèce :	Daphnie
Dose efficace :	= 517 mg/l
Temps d'exposition :	24 h
Paramètre :	EC50 (Ethoxylates d'alcool (Nom générique: Ref. 72243-076636 Allemagne))
Espèce :	Algues
Dose efficace :	= 443 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Paramètre :	EC50 (Poly-Quarternärammoniumchlorid ; N°CAS : 31075-24-8)
Espèce :	Daphnia pulex (puce d'eau)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	0,37 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

ASN 12 01 09: émulsions et solutions d'usinage sans halogènes.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Autres recommandations de traitement des déchets

Éliminer en observant les réglementations administratives. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.8 Informations complémentaires

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

REACH Regulation – the European Parliament and Council Regulation (EC) No 1907/2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

CLP Regulation – the European Parliament and Council Regulation (EC) No 1272/2008 concerning reclassification, labelling and packaging of substances and mixtures

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] .

Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations supplémentaires sur ce produit voir.

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Pour un complément d'informations, veuillez consulter notre site Internet: Voir section 1.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Emulsion Pro-Tec B 550, Art. No. 55-645-294, -304
Date d'exécution : 06.07.2016
Date d'édition : 12.09.2016

Version (Révision) : 8.0.0 (7.0.0)

produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
